Lille : Une déboulonneuse en garde à vue

Lundi 25 avril, à 19 heures, une vingtaine de militants antipub se sont retrouvés à Lille, place des Buisses. Leur cible était le couloir entre la gare Lille Flandres et la salle d'échanges de métro. Emprunté quotidiennement par des milliers de citoyens, ce lieu est bordé d'une vingtaine de panneaux qui réalisent un véritable matraquage publicitaire. Ces panneaux véhiculent des messages dangereux : violence, sexisme, surconsommation de biens et d'alcool...

Les déboulonneurs ont recouvert 17 de ces panneaux par des affiches avec des messages invitant à la réflexion tels que « la pub nuit même le jour » ou « métro/boulot/conso ». De plus, de manière symbolique, non-violente et assumée, une militante a barbouillé « Gare à la pub » sur l'un de ces panneaux.

Vers 20 heures, les forces de l'ordre ont interpellé les militants. Ils ont procédé à des relevés d'identité de cinq d'entre eux qui ont été laissés en liberté, et ont conduit au commissariat central de Lille la déboulonneuse qui avait barbouillé. Cette déboulonneuse a refusé de se soumettre à un prélèvement d'ADN, considérant que les informations génétiques sont des données personnelles ne devant pas servir à ficher les citoyens et en particulier les militants non-violents.

Dans la soirée, la déboulonneuse, Marion, a été placée en garde à vue, et cette garde à vue s'est poursuivie toute la nuit. Les déboulonneurs assument leurs actes et restent déterminés à lutter conter l'invasion publicitaire et les messages qu'elle véhicule.

Photos de l'action www.twitter.com/deboulille

Contacts presse 03 20 91 42 02 (Camille) 06 95 91 03 35 (Marion)

deboulonneurs_lille@no-log.org

L'affichage publicitaire pollue les esprits, les villes et les paysages: le Collectif des déboulonneurs est en désobéissance civile pour dénoncer ces ravages. Depuis 2005, nous organisons chaque mois des barbouillages et des dégradations non-violentes.

À Lille et ailleurs en France, notre action ne s'arrêtera que lorsque les pouvoirs publics limiteront l'affichage publicitaire à 50 par 70 cm, comme l'affichage associatif et politique, avec une contrainte stricte de densité et l'interdiction absolue de tout écran lumineux.

é. À Lille

En mars 2013, le Tribunal de Paris a relaxé 6 barbouilleurs, évoquant pour la première fois l'état de nécessité. À Lille et partout en France, nous appellons à la mobilisation et à des actions antipub.